



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité intérieure

A

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement  
p.a. Service Central de Législation

Luxembourg, le 21 août 2019

**Objet : Question parlementaire n° 1046 du 9 août 2019 de Monsieur le Député Max HAHN**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Sécurité intérieure,

  
François BAUSCH

Adresse postale :  
B.P. 219  
L-2012 Luxembourg

Adresse bureaux :  
4, Place de l'Europe  
L-1499 Luxembourg

secretariat@msi.etat.lu  
Tél. (+352) 247-84659  
Fax (+352) 22 72 76

[www.luxembourg.lu](http://www.luxembourg.lu)  
[www.gouvernement.lu](http://www.gouvernement.lu)

**Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure François BAUSCH à la question parlementaire n° 1046 du 9 août 2019 de l'honorable Député Max HAHN**

Ad question 1

La Police grand-ducale dispose de drones d'observation et de surveillance qui sont actuellement majoritairement utilisés dans le cadre de missions de police judiciaire respectivement à des fins documentaires.

Ad question 2

De tels projets sont connus. Les entités policières concernées se trouvent en étroite collaboration avec leurs homologues dans les pays limitrophes essentiellement, respectivement s'échangent des informations via le réseau TISPOL en matière de surveillance et de sécurité routières au niveau européen.

Ad question 3

Un concept stratégique en matière d'engagement des drones est en train d'être élaboré par la Police grand-ducale. A côté des drones actuels et de leurs utilisations respectives, des mesures telles qu'évoquées ainsi que d'autres sont en train d'être analysées, tout comme les types de drone ainsi que les quantités nécessitées. Une collaboration éventuelle avec la composante aérienne de l'Armée est également prise en compte. Par après il faudra mettre au point les cadres légal, réglementaire et budgétaire (ressources matérielles et humaines).